

PRIX D'ABONNEMENT :

Un An, \$3.—Six mois, \$1.50 Payable d'Avance.

Jours de Publication : Mardi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion... 50 cts. Chaque insertion subséquente... 15 "

Toutes les lettres d'affaires, communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 6, Rue St. Vincent.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Messieurs les abonnés à qui nous adressons les comptes avec le présent numéro voudront bien nous les renvoyer avec l'argent, par voie de poste, en ayant soin d'affranchir leurs lettres. Ils recevront les reçus signés avec le numéro subséquent.

BAS-CANADA.

Montréal, 30 Août 1859.

Nous avons reçu la lettre suivante, destinée à la publication :

MM. les Rédacteurs,

J'aime beaucoup votre œuvre, et si j'étais riche, je vous donnerais volontiers ma fortune pour en assurer l'existence. Cette œuvre est, à mes yeux, non seulement utile, mais indispensable au siècle où nous sommes. Il est vrai qu'elle est encore imparfaite ; mais on trouve une œuvre humaine qui n'ai pas son côté faible ? Ils ont donc grandement tort ceux qui, n'écoulant que la jalousie ou les préjugés, cherchent, en toute occasion, les moyens de nuire à une si belle œuvre. Encore, si la guerre que l'on vous a déclarée, depuis l'origine de votre excellent journal, avait toujours été ouverte, franche et loyale ; mais malheureusement la main qui vous attaque est insaisissable, elle est cachée dans les ténébreux. Or, cette tactique est toujours dangereuse à ceux qui ne peuvent combattre qu'au grand jour. Pourtant, votre cause est si bonne, qu'il ne m'est guère possible de ne pas espérer en votre triomphe.

Vous ignorez peut-être, que tout près de votre bureau, vit un certain troupeau qui, craignant de vous voir envahir, un jour, ses gras pâturages, vous en vent la mort jurée. Sentant toute sa faiblesse, et toute l'ingratitude de sa cause, ce vil parti agit dans l'ombre, et, courant de maison en maison, il vous accuse de toutes les infamies dont il est lui-même coupable ; car, soit dit en passant, toutes les brebis qui composent ce troupeau ne sont pas des marins. Poussée par la haine et la jalousie, cette bande de voleurs, dirait le Carouel flari, de voleurs de réputation, court de côté et d'autre, cherchant à faire naître dans tous les esprits des doutes, tantôt sur votre foi, tantôt sur la pureté de vos intentions, tantôt sur vos mœurs. A leurs yeux, vous n'êtes que des hypocrites, que des sépulchres blanchis remplis de corruption et de pourriture. Or, quelle est l'oreille qui ne s'ouvre pas un peu à la calomnie ? On aime tant le scandale naturellement ! Il arrive donc que plusieurs écoutent plus ou moins ces vilains propos ; les honnêtes gens eux-mêmes en sont parfois la dupe ; et chose étonnante pour qui-quois ignore la faiblesse de la nature humaine, je connais des hommes, dont le devoir est de prêcher la charité à tous, qui, ayant été trompés par la calomnie, se croient obligés en conscience de vous déprécier auprès des plus respectables citoyens de la ville et du pays tout entier. Je ne fais cet aveu qu'avec regret, bien qu'il signale à la fois une injustice et une imprudence qui sont loin de faire honneur à ceux qui tiennent une pareille conduite. Et s'il m'était permis de donner ici un conseil, je dirais que s'il est bon de prêcher aux autres la sagesse et la discrétion, il est encore mieux de leur en donner l'exemple.

Mais je comprends quelle est la cause de la frayeur de tous ces braves gens. Vous ne vous êtes sans doute pas aperçus que vous étiez l'organe du clergé ? Alors que devient un certain papier qui a sa place dans tous les presbytères et depuis si long-temps ? Grand émoi parmi les amis et les protecteurs de la feuille ! Si l'Ordre allait la remplacer, quel malheur, se disent-ils, pour le pays, et surtout pour ceux qu'elle fait vivre si largement ! cependant soyons sages et prudents — travaillons dans l'ombre. De là cette guerre sournoise qui ne se fait que la nuit : car les sentiments qui animent et qui poussent les combattants sont si peu nobles, que l'on aurait grand honte de les laisser paraître au grand jour. Aussi, lisez la Minerve, vous ne verrez jamais une seule ligne à votre adresse, si ce n'est le beau et magnifique discours de M. Morin, qui aurait dû tuer l'auteur et la Minerve, si ces deux êtres n'étaient immortels !

Mais, en revanche, vous trouvez à tous les coins de rue des agents fidèles aux ordres de la clique, qui vous répètent sur tous les tons que l'Ordre compromet le clergé et nuit au gouvernement. Alors, l'émoi redouble ; chacun court à son poste, le pays est en danger. "Avez-vous lu l'Ordre, se demandent-ils de toutes parts ? Croyez-vous, s'il n'est pas avouable ; et quand on pense que ces jeunes gens se donnent comme l'organe du clergé ; est-ce possible ? — Mais où,

quand et comment se sont-ils donnés pour l'organe du clergé ? — Ah ! nous ne le savons pas ; mais il paraît que c'est bien vrai ; c'est Mr. un tel qui l'a dit ; et croyez-vous si ce n'est pas terrible ?... Voilà comme nos braves gens font leur métier, et comme les braves gens les croient et les écoutent. Vous avez dit et répété dix fois que vous n'étiez nullement l'organe du clergé ; que malgré votre bonne volonté, vous en étiez incapables et indignes ; cependant, aux yeux des dupes vous êtes toujours l'organe du clergé, et par conséquent, toutes vos fautes retombent sur ce corps respectable.

Nos frères séparés, entendant ce langage imprudent, en profitent pour nous insulter et insultent la religion. Est-ce la faute de l'Ordre ? Sans doute ; pourquoi l'Ordre se mêle-t-il de vivre ? Et vous autres, messieurs les Rédacteurs, pourquoi êtes-vous Canadiens, enfants du sol ? Ne savez-vous pas qu'il n'y a que les étrangers qui aient le droit d'être libres ici ? Ainsi donc, taisez-vous ; ce rôle est encore assez noble pour vous ! Tel est le langage que semblent vous tenir par fois vos concitoyens de même origine et de même croyance que vous.

Quant au parti anglais, l'article de M. C. Boucher l'a rendu turieux. A la vérité le sujet ne concernait guère à la plume d'un sujet britannique. Je sais pourtant que le Docteur Cahill, sujet anglais, et vivant au sein même de la ville de Londres traite la même question plus durement encore. Je sais de plus que deux Lords catholiques se sont permis tout dernièrement de tenir le même langage en plein Parlement d'Angleterre. Néanmoins malgré le poids de ces grands exemples, des paroles modérées m'auraient plu d'avantage ; c'est d'ailleurs ce qu'a reconnu lui-même l'auteur de l'article avec une grandeur d'âme que ses ennemis les plus acharnés ont été forcés d'admirer. Ils ont loué son courage ; auront-ils jamais le bon esprit de l'imiter ! Ah ! il y a si longtemps que ces ennemis de notre race et de notre sainte religion nous insultent ! ont-ils jamais eu la générosité de rétracter une fois un seul mot de leurs plus noires calomnies ? Ils savent comme nous que le clergé et les ordres religieux ne leur ont jamais fait d'autre mal que celui de prier pour leur conversion. Néanmoins, que d'injures grossières n'ont-ils pas déversé sur le clergé et l'ordre des Jésuites à propos de l'article que je viens de citer, et dont le fond et la forme appartiennent tout entier à M. C. Boucher ! Demandez-leur des preuves de ce qu'ils avancent ; ils vous répondront par d'autres injures plus sales et plus ordurières encore que les premières.

Dites-leur que non seulement le Clergé n'a pas inspiré l'article de Mr. C. Boucher, qu'au contraire, il en a été très mécontent et très affligé, ils n'en croiront, ou feront semblant de n'en rien croire pour avoir le plaisir diabolique de nous insulter encore.

Je regrette beaucoup que l'étendue de votre feuille ne vous permette pas de mettre de temps en temps sous les yeux de vos lecteurs quelques échantillons de la haine que nous porte aujourd'hui comme autrefois la race que Lord Durham nommait le premier avec tant de complaisance la race supérieure. Vos censeurs outrés, qui, après tout, n'ont pas plus de loyauté que vous, qui en avez autant qu'un chrétien, qu'un catholique doit en avoir, seraient peut-être portés à vous pardonner quelques unes de vos impatiences à l'égard d'une nation que nous voulons respecter, mais que la conduite indigne de ses enfants, parmi nous, nous empêche d'aimer.

Que l'on ouvre le Herald le Commercial Advertiser, le Globe, le Leader ; à chaque colonne vous lirez les injures les plus grossières contre l'Eglise, le Souverain Pontife et le Catholicisme en général. Est-ce là nous traiter en frères, en concitoyens, nous qui sommes Catholiques ? An ! si la mère Patrie approuve une pareille conduite, elle ne se soucie guère alors de l'affection de ses enfants catholiques, et si la peur qu'elle éprouve aujourd'hui fait rire un certain nombre d'entre eux ; il pourrait bien arriver que ses maux mêmes ne leur feroient pas verser beaucoup de larmes. Que la presse anglaise et protestante y réfléchisse : l'insulte n'a jamais gagné les cœurs ; si donc elle aime l'Angleterre et veut la faire aimer, qu'elle change de ton, et qu'elle ne vienne pas insulter sur son propre territoire une nation que l'Angleterre est très fière et très heureuse d'avoir pour colonie. Tel est le conseil qu'il vous est permis, messieurs, de donner à vos frères séparés, comme amis, mais comme amis Catholiques qui reconnaissent l'Eglise Catholique pour leur mère et qui ne permettront jamais qu'on l'outrage sous leurs yeux, sans qu'il leur soit permis au moins de protester contre la brutalité de l'insulteur. C'est un droit que vous avez comme Catholiques, et ce droit vous pouvez l'exercer sans que le clergé, ni les Jésuites vous inspirent ou vous viennent en aide. L'exercice de ce droit est aussi très compatible avec la loyauté que tout bon sujet doit à son souverain temporel.

Je ne voulais écrire que quelques mots et

je m'aperçois que ma lettre est déjà trop longue. Je termine donc ici en vous rappelant la parole d'un profond penseur : "Je crains plus les amis que les ennemis." Pour être plus sûrs, défiez-vous des uns et des autres et votre belle œuvre prospérera.

UN CITOYEN.

L'administration de la justice forme la base et l'essence de tout pouvoir politique. Rendre à chacun ce qui lui appartient, réprimer le crime et les vengeances, assurer la propriété, veiller sur le droit des faibles comme sur la puissance des forts, arrêter le désordre et l'anarchie, faire régner partout le respect des lois et rendre facile la pratique de la vertu : tels sont en quelques mots, les devoirs de toute autorité humaine. Partout où vous verrez le vice triomphant, le mal-faiteur impuni et bravant audacieusement lois et tribunaux, le faible opprimé, la vertu bafouée et persécutée, n'allez pas en chercher la cause ailleurs que dans une justice mal administrée.

Quelques publicistes ont cru attribuer au régime politique de différents peuples les désordres qui s'y sont commis ; nous croyons qu'ils auraient mieux fait de s'en prendre à l'organisation judiciaire établie chez ces mêmes nations.

En effet, de toutes les formes de gouvernement connues aucune n'est essentiellement mauvaise : la malice seule des hommes a pu les rendre odieuses et détestables. Dans tous les pays on a vu des tyrans abuser étrangement de l'autorité dont ils étaient chargés, et des souverains faire servir au bonheur de leurs peuples cette même constitution politique qu'on avait crue insupportable. Comment ces derniers avaient-ils donc pu réussir dans l'exécution de leurs projets de bienfaisance et de restauration ? On verra que toujours ils ont commencé par épurer les tribunaux et remettre en vigueur l'administration de la justice. Ils ont compris que les hommes d'état ont la sublime mission d'être surtout hommes de la Justice.

Les bienfaiteurs des peuples et de l'humanité, les grands politiques, les grands ministres ont été avant tout hommes de la Justice. C'est à cette condition unique qu'un gouvernement est grand glorieux ; c'est surtout par cette qualité qu'il se rapproche de son origine qui est en Dieu, source éternelle de toute Justice.

Voulez-vous connaître si un peuple est heureux, voyez auparavant si la justice y est administrée d'une manière impartiale et régulière. La richesse de quelques uns de ses membres, le chiffre de son commerce, l'importance de ses productions, de son industrie, de ses armées, de sa marine, tout cela ne prouve rien. La propriété y est-elle sauvegardée, la vertu y est-elle honorée, le crime y est-il en horreur, la vie y est-elle en sûreté ; de suite concluez que ce peuple est dans la voie de la prospérité et de la véritable grandeur.

On a souvent parlé des Etats-Unis, de son gouvernement, de son commerce, de son industrie et de ses richesses ; nous croyons qu'on a trop négligé de s'enquérir du fonctionnement des tribunaux judiciaires. En consultant le premier journal américain qui vous tombe sous la main, vous serez surpris de la liste quotidienne effrayante des criminels qui échappent à la juste vindicte des lois, soit en corrompant leurs juges, soit en s'assurant des complices dans la hiérarchie même des fonctionnaires publics. Dans les causes importantes, dans les procès célèbres et dont les détails ont ému l'esprit public, il est assez rare que l'opinion et que les déclarations des gazettes n'aient exercé trop souvent une funeste influence sur l'esprit des juges. — Aux Etats-Unis, vous tuez, ou vous volez ; n'avez aucune crainte si vous avez quelques milliers de dollars et un certain poids électoral ? — voilà ce qu'on est arrivé à se dire dans plusieurs parties de cette République si vantée.

Le Président Buchanan savait parfaitement ce qu'il faisait quand, l'année dernière, il écrivait à ceux qui l'avaient invité à un banquet de commémoration patriotique que, "le chancre était à la racine de l'arbre des libertés américaines."

Quand un membre de la société est lésé impunément dans son honneur, sa vie ou dans ses biens, tous éprouvent la crainte de subir la même injustice ; et si cette impunité se répète fréquemment, chacun ne pouvant compter sur la protection de la société, tâche de se défendre lui-même et de se faire justice à lui-même. Les Etats-Unis nous offrent encore une preuve frappante de cette grande vérité dans l'organisation des comités de vigilance et dans les faits émanant de ce qu'on y appelle Lynch Law.

La justice semble être un des plus pressants besoins de l'humanité ; il faut qu'elle s'administre et s'exécute au nom de Dieu, ou du peuple, ou de la passion. L'individu ne tarde pas à se venger quand les tribunaux chargés de cette mission sublime man-

quent à leurs devoirs ; c'est alors que le crime enfante le crime, que la terreur règne avec son cahos de crises terribles et de révolutions sanglantes.

JOSEPH ROYAL.

Le malheureux abbé Chiniquy qui était allé à New-York fomenté, par des lectures publiques contre l'Eglise catholique, la haine des protestants, afin d'exploiter leurs bourses au profit de son schisme et de prolonger, de quel que jours encore, le scandale qu'il cause dans l'Eglise de Dieu, vient d'arriver à Ste. Anne. Il a des habits rapés comme sa conscience, des dollars et des mensonges ; son église va vivre ; ses partisans vont manger, et lui, ce prêtre dégradé, va continuer son œuvre satanique au milieu de ses compatriotes. Mais, d'après ce que nous en dit le rédacteur du Leader, il paraît que l'Eglise "chrétienne catholique" de l'ex-abbé tient plus aux dollars et aux habits qu'à sa doctrine.

"La moitié de la population de Kenkakee, dit-il, est canadienne-française. Le Père Chiniquy, qui était venu pour faire grandir cette colonie, était autrefois l'apôtre de la tempérance. A Kenkakee, il travailla dans ce but, mais il n'a obtenu aucun résultat durable. Les tavernes sont nombreuses, et un canadien nous a certifié que l'ivrognerie y est beaucoup plus grande que dans le Bas-Canada et dans les autres endroits. Le Père Chiniquy paraît exercer une assez grande influence ; mais on est fortement divisé sur son mérite. Ce prêtre a introduit dans le culte certaines innovations, telle que la messe qui se dit en français ; il a cependant refusé jusqu'à présent de se séparer entièrement de Rome, malgré les recommandations des américains. Un ministre protestant dit que le Père Chiniquy a depuis longtemps nié, dans son cœur, le mystère de la Transsubstantiation ainsi que la croyance au Purgatoire ; mais que la prudence lui conseille de dissimuler et recule sa nouvelle profession de foi religieuse. Ses partisans ne sont pas, pour le moment, disposés à un changement si subit. Nous avons observé que les ennemis du Père Chiniquy le décrient comme un homme sans mœurs ; ce même ministre protestant prétend le contraire, quoiqu'il ne puisse pas assurer que ce prêtre réformé soit un "chrétien." Il encourage le peuple à lire la bible, le préparant ainsi à une apostasie qu'il croit aujourd'hui prématurée. Trois ou quatre individus se distinguent du reste des fidèles, en s'appelant "chrétiens catholiques" ; ils entendent la messe dans leur langue maternelle et comme ils sont exhortés à lire la bible, on suppose qu'ils se conduisent d'après leur libre arbitre. Le Père Chiniquy a les sympathies des protestants américains du lieu ; il ne rougit pas de vivre avec eux sur le pied de l'amitié, de prendre leurs conseils qu'il ne suit pas toujours. La preuve c'est qu'il a refusé "d'organiser" ses partisans d'après leurs avis.

Le Père Chiniquy réside à Ste. Anne on à Beaver Creek, à 12 milles de Ste. Anne. Les Canadiens de cette localité sont misérables et pauvres. Plusieurs voudraient retourner au Canada ; d'autres se préparent à émigrer une seconde fois. L'un d'eux m'a dit que le manque de moyens seuls le empêché de revenir en Canada "par milliers." Il n'y a aucune exagération. On ne saurait sonder la profondeur de leur détresse. Ils cherchent du travail, s'offrant pour 45 sous par jour, encore s'il pouvait à ce prix gagner le pain de leurs enfants !"

A ce cri de détresse poussé par des frères sur le sol étranger, nous sentons notre cœur s'émouvoir. Que sont donc devenues les riantes prophéties de M. Chiniquy, qui voulait dépeupler nos campagnes pour les empoisonner de ses erreurs et les faire croupir dans l'indigence ? Non ; jamais le sol étranger n'est salubre, protecteur comme le sol de la patrie. Que nos compatriotes retiennent cette maxime et profitent de la grande leçon que leur donne la colonie de Bourbonnais.

Une chose cependant nous console. M. Chiniquy, flétri par tous les honnêtes, n'a plus que deux ou trois individus qui marchent avec lui dans les sentiers maudits de l'erreur. C'est un protestant lui-même qui le rapporte, après avoir visité les lieux et pris des informations. Pourquoi donc seul M. Chiniquy continue-t-il de marcher dans sa voie ténébreuse, lui qui était d'une milice sacerdotale et royale ? C'est le secret de Dieu.

CYRILLE BOUCHER.

Essai General de Machines et Instruments Oratoires.

Le Courrier du Canada publiait la semaine dernière, sous ce titre, un compte-rendu de l'exposition agricole qui a eu lieu à la ferme Logan les 16, 17 et 18 courant. Cet

essai dans son ensemble, écrit par un homme l'expérience de Mr. Taché mériterait d'être reproduit en entier. Nous regrettons que l'espace nous manque pour cela ; nous nous contenterons, cependant, d'en faire une courte analyse.

Dans la première partie, M. Taché regrette que ce concours n'ait pas rempli son attente, non plus que celle de la Chambre d'Agriculture. Il attribue cette cause au trop fréquent retour des expositions et des concours qui viennent enfin à fatiguer les exposants et ne leur permet pas d'apporter tout le temps, le soin et l'attention aux objets qu'ils veulent exposer.

Quoiqu'une Exposition serve à obtenir de bons et d'excellents résultats sous le rapport de l'émulation, cependant il arrive souvent qu'elle devienne le sujet de beaucoup d'inconsistance de la part des exposants. En effet, fort de l'expérience acquise dans un précédent concours, l'exposant, certain de son fait, produit un objet auquel il attache le plus de l'indifférence, objet qu'il n'aura pas eu soin de bien cultiver et de rendre digne de la récompense et qui lui est décernée. Il faut plus de sévérité dans le choix, plus d'attention dans l'objet, et plus de zèle et de justice à obtenir le prix.

Aussi, nous sommes heureux de voir que désormais il sera fait un changement dans le décernement des prix ; ce changement, nous l'espérons, portera de grands fruits. Nous en avons une preuve dans le concours dont nous parlons. Il avait été dit, dans le programme, que : "La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada décernera des médailles commémoratives d'or, d'argent et de bronze, selon l'importance des instruments essayés et le nombre des concurrents." Et nous voyons, par le rapport, qu'une seule médaille d'or a été accordée à un M. Ossaye de Montréal, pour son arrache-souches. Les autres instruments quoiqu'utiles, n'ont pas mérité, aux yeux des jurés, d'autre récompense que des médailles d'argent et de bronze. Espérons que cette sévérité apportée dans le jugement aura des suites profitables.

Après avoir donné une liste des instruments exposés, le nom des jurés de chaque classe et enfin la liste des prix accordés et que nous avons fournie à nos lecteurs dans notre avant dernier numéro, M. Taché entre dans des détails sur la manière de distinguer entre les instruments qui, supérieurs ou inférieurs en qualité, sont indispensables à la bonne culture d'un pays comme le nôtre, et les instruments qui ne sont avantageux que relativement et en égard aux circonstances de l'exposition agricole.

Ici, il se présente une réflexion. Nos cultivateurs en général ont trop appris à compter sur la fertilité de notre sol, sur leur propre capacité, et sur la préparation que fournit à la culture nos hivers canadiens ; peut-être trop confiants dans ces avantages naturels, ils négligent beaucoup de moyens qui rendraient peut-être plus abondantes les ressources qu'ils obtiennent ; et cela pour ne pas se servir d'instruments qui, avec la charrue, la herse, le rouleau, le scarificateur, le batteur, la herse à cheval, le rateau à cheval, la batteuse, le tarare etc. forment une partie essentielle du matériel agricole. Tandis que d'un autre côté, ils dépensent des sommes énormes quelque fois pour l'acquisition d'instruments coûteux et le difficile travail qui n'ont pas acquis assez de perfectionnement pour agir d'une manière constante et durable, et couvrir ainsi les sacrifices d'argent que s'est imposé le cultivateur. Ces machines, toutefois, peuvent être utiles aux grands propriétaires, mais elles ne sont nullement applicables à la moyenne et à la petite culture.

Le cultivateur a donc parfaitement raison de rejeter les instruments trop coûteux et trop difficiles à mettre en œuvre ; cependant, il doit faire l'impossible pour se procurer les meilleurs d'entre les outils agricoles qui peuvent abréger son travail et le rendre meilleur dans les limites d'une culture productive. Ici, en effet, le problème économique n'est pas, comme ailleurs, de faire produire le plus possible à une superficie donnée, mais de fournir au propriétaire le plus gros revenu net possible. Appartient à cet avancé l'exemple de l'Angleterre, l'hon. Rédacteur du Courrier dit : "Qu'en Angleterre, le sol vaut en moyenne £30 " par arpent et que le capital se prête à 13 " pour cent ; tandis qu'en Canada le sol " vaut en moyenne que £5 l'arpent défriché " et que le capital ne s'obtient qu'avec peine " à 6 pour cent."

Entrons maintenant dans quelques détails sur les charrues, les batteuses, la fourche à engerber, la faucheuse mécanique et les machines à arracher les souches.

Charrues.—Le sillon demandé par les conditions du concours devait être de 6 pouces de profondeur sur 9 pouces de largeur. Et quoique les charrues aient été essayées dans un sol peu tenace, recouvert d'un chaume de blé mais un peu sec au temps de l'essai, cependant les meilleures ont indiqué un tirage

variant de 280 à 400 livres. Le chiffre moindre, toutes proportions gardées, indique un tirage plus considérable que le minimum obtenu à Trappes en 1855, mais moins considérable que la moyenne offerte par les charrues exposées à Paris, dans la même année; tandis que le plus gros chiffre se place à peu près dans la moyenne obtenue par les expériences de Trappes dans des conditions de sol un peu plus difficiles.

Battuse.—Les machines à battre de MM. Moody de Terrebonne et de Wm. Johnson de Montréal, et qui ont obtenu le prix étaient identiquement les mêmes quant aux dispositions importantes du mécanisme; on leur avait fourni à chacune 100 petites gerbes d'un beau blé nouvellement récolté. La machine Moody fit son travail en dix minutes et demie malgré un petit accident survenu pendant l'opération; le blé recueilli donna 3 minots et 9/10 livres de grain. La machine Johnson fonctionna pendant 18 1/2 minutes et le grain recueilli donna 3 minots et 2/3 livres. L'avantage du fonctionnement était en faveur de M. Moody quant au temps employé pour le travail.

Outre £50 le coût de ces machines, il ne faut pas moins de 7 hommes et de deux chevaux; c'est donc plus que ne peuvent faire nos cultivateurs quelquefois soient.

Fourches à engerber.—M. Jacob Hoffmann de Camden H. C. a présenté un excellent instrument à engerber et que nos cultivateurs devraient se procurer. Au dire de quelques agriculteurs pratiques, cet instrument donne une économie de 25 par 100 sur le travail exécuté au moyen des fourches ordinaires. Le prix ne doit pas en être plus de 3 ou 4 chelins.

Faucheuses mécaniques.—Constaté par une expérience faite à la Trappes en 1855, une faucheuse ordinaire peut, en temps égal et proportionnel, faire le travail de 6 à 7 faucheuses; tandis que l'on emploie que 2 chevaux et 1 homme à son fonctionnement. M. A. Wood de Hoosick Falls, N. Y. a soumis une machine qui est réputée abattre dix arpens de foin par jour; le prix en est de £25. C'est donc un peu trop cher pour qu'elle ne soit profitable que dans le cas d'une exploitation extraordinaire.

Ici se termine le travail si remarquable de M. Taché; Phablie rédacteur du Courrier du Canada fait suivre ses appréciations du Rapport officiel de l'essai des machines à arracher les souches.

Trois machines avaient été fournies: par M. Kenny de l'Etat du New-Hampshire, par M. Cole de Québec et par M. Ossaye de l'île de Montréal. Nous ne parlerons que de cette dernière, qui, par son mérite, a obtenu à son inventeur, une médaille d'or, la seule accordée dans ce concours.

La machine de M. Ossaye, dit le rapport du comité, est un treuil monté sur une simple charpente, laquelle repose sur deux gros patins de bois qui servent de traneau à la machine. Les dimensions de cette charpente n'ont qu'une importance relative, ce que le Parrache-souche de M. Ossaye sont à peu près comme suit: douze pieds de longueur sur sept pieds de largeur et huit pieds d'élevation. Le treuil se compose d'un sabot de fer forgé, de 4 pouces de diamètre, qui repose par ses deux extrémités sur deux forts poteaux au milieu de la charpente; de deux roues dentées, de 14 pouces de diamètre, placées aux deux bouts de l'arbre en dehors de la charpente (ces deux roues sont munies chacune d'un cliquet qui un ressort maintient en position pendant le travail); de deux leviers de 14 pieds de longueur, attachés par une extrémité, à l'extérieur des poteaux de la charpente, immédiatement au-dessous des roues dentées, qui agissent sur les roues dentées du treuil comme leviers de second genre, au moyen de deux petits leviers de fer à crochet, mobiles autour de leurs points d'attache sur les grands leviers; du point d'attache des grands leviers sur la charpente au point d'attache des petits leviers sur les grands (à la façon du levier de Lagarousse), en d'autres termes du point d'appui au point de résistance il y a 20 pouces. Une forte chaîne, fixée par ses deux bouts à l'arbre du treuil, est passée en anse dans un anneau qui porte deux forts crochets-tenailles et pend au centre intérieur de la machine ainsi constituée.

En trois heures et demie de temps cette machine, avec deux hommes et deux chevaux, avait arraché une quinzaine de souches; celle de M. Cole n'en enlevait qu'une dans une demie-heure; celle de M. Kenny éprouva quelque retard par suite d'accidents. La victoire restait au premier.

Il ne nous reste plus qu'à adresser des félicitations à M. Ossaye, tant pour l'honneur que lui rapporte sa machine que pour les services qu'elle est appelée à rendre parmi nos cultivateurs.

A. GENAND.

Revue de Journaux.

Il y a des journaux qui ont une manière tout à fait originale de faire la polémique: pour se tirer d'affaires, ils avancent un fait sans preuve, sans vraisemblance; ils sont eux-mêmes persuadés qu'ils violent effrontément la vérité. Vous leur demandez de se rétracter ou d'avancer leurs preuves, ils répondent, en fuyant, que ce qu'ils ont dit est faux, mais qu'ils le donnent pour vrai. C'est la tactique du Commercial Advertiser. Nous avons nié que nous étions l'organe des Jésuites; nous lui avons dit que seul nous avions écrit notre article sur l'Angleterre; le Commercial Advertiser nous répliqua ce qui suit:

"M. Cyrille Boucher nous demande de lui dire où, quand et par qui nous avons appris que l'Ordre est l'organe des Jésuites et que l'article que nous avons commenté, l'autre jour, était l'œuvre d'un Père. En nous faisant cette demande, M. Boucher oublie qu'il n'a pas encore été créé Inquisiteur en chef de la Presse."

En vérité, nous ne savons lequel le plus admirer ou de la mauvaise foi du Commercial ou de sa profonde

déception. Comment se fait-il que le Rédacteur du Commercial, orangiste foncé, qui n'a jamais eu de relation avec aucun ordre religieux, ait soulevé l'œuvre d'un Jésuite dans notre article et qu'il aille même jusqu'à nommer le Père qui aurait écrit cet article! Eh! bien, encore une fois, que le Commercial nous apporte ses preuves; autrement le public éclairé saura à quoi s'en tenir sur son compte. Nous nous sommes bien avancés; c'est une infame calomnie. Et nous sommes bien décidés à faire justice des personnes qui n'ont pas rougi de faire commettre un si dégradant mensonge au Commercial.

La Monreal Gazette revient à la charge contre l'Ordre, sans tenir compte de nos explications:

"Un grand nombre de journaux Haut-Canadiens, dit-elle, ont donné une trop grande importance à l'article de l'Ordre, qui a causé une si profonde sensation. Le Globe surtout s'est distingué entre tous les autres. L'esprit public est ainsi empoisonné; les antipathies nationales fomentées; tandis qu'il est du devoir de tout bon citoyen d'établir l'union entre les deux races."

Certainement, c'est le devoir de tout citoyen de travailler activement à établir la concorde et l'amitié entre les deux peuples, à peletés à vivre côte-à-côte sur le même sol, sous le même gouvernement et les mêmes institutions. Mais que la Gazette regarde en arrière; qu'elle ouvre les colonnes des journaux anglais, elle trouvera que toujours les Canadiens ont été vilipendés, méprisés, bafoués et traités comme des esclaves plutôt que comme les anciens possesseurs du sol, comme les fidèles gardiens de la colonie au drapeau britannique. Nos prêtres, nos religieux, vos les avez calomniés avec une atroce persévérance: notre chef spirituel le Souverain Pontife, vous-avez voulu le dégrader dans l'opinion de votre race. Si tes morsures, meute affamée, n'ont pas été mortelles, ce n'a pas été manque de courage ni de vengeance. Le temps change, les siècles passent et avec eux les calomnies et les erreurs. Vous seuls, ennemis-nés de tout ce qui n'est pas anglais, de tout ce qui n'est pas protestant, de tout ce qui veut vivre sous l'empire civilisateur de la Vérité, vous êtes demeurés stationnaires dans vos préjugés, dans votre haine, pour ne pas dire dans votre ignominie. De quel droit donc venez-vous nous reprocher notre loyauté raisonnée à votre drapeau? Faut-il rester muet quand vous jetez à la risée publique notre foi et le Père de la catholique? Faut-il vous baisser la main quand de votre pied brutal vous écrasez notre avenir national? Faut-il vous proclamer les amis de la justice et du droit quand vous nous refusez l'un et l'autre? Faut-il vous dire civilisateurs et grands humanitaires quand l'histoire est là pour nous démentir? Si vous voulez que nous n'employions pas l'esprit public, que nous ne fomentions pas les préjugés nationaux, cessez donc votre guerre impie et ournoise; venez avec nous dans la vérité et, avec elle, nous marcherons comme des frères à nos destinées.

Du sérieux passons au comique; le Commercial, l'orangiste, et de la Gazette, la loyale, allons au Pays, le Mazzinien; mais approchons-le avec précaution, sans rien de sa barbe ni de sa grammaire. M. Chevalier, qui est tout fier d'apprendre qu'il a quadruplé Donoso Cortés, rajoute le vieil Homère, fait passer en revue les troupes de Montréal par le général Eyre, qui est en Angleterre, vient de monter sur ses jarrets les plus majestueux, les plus pindariques. D'une main, il tient son épaisse barbe et de l'autre, au lieu de plume, un énorme couteau prêt à quadruplé tout adversaire irrévérencieux.

Au pilori des tems Chevalier est cloué! Comme mes devanciers, aux tortures voué, Je m'agitte, ô Talent, sur ta pénible grille, Et je sens tout mon corps qui gémit et frétille! En vain réstaurerai-je à ce feu dévorant, Que le destin fâcheux a fait mordre à mon flanc. "Hic jure est" il faut rouler sa bosse, D'un-on, sous le fardeau, crever comme une rosse.

Silence, de Méplats, ... écoutez les accents lyriques de M. Chevalier, quand il fait rouler sa bosse:

"Je regrette et j'ai toujours regretté de mêler mon nom à la polémique que je suis obligé d'engager et de soutenir comme journaliste. Mais, à la sollicitation de mes amis, je dois déclarer que M. Cyrille Boucher, un des rédacteurs de l'Ordre, a menti sciemment en disant, hier, dans son journal, que j'avais décomposé le nom de Donoso Cortés et rajouté le vieil Homère de plusieurs siècles."

Dans son numéro de vendredi dernier, M. C. Boucher avait dit la même chose, en d'autres termes. Ce jour-là, je lui ai affirmé, devant témoin, que son assertion était fautive; aujourd'hui donc qu'il la répète, il ne me reste plus qu'à l'efficher comme menteur et calomniateur.

H. EMILE CHEVALIER.

"Montréal, 26 août 1859."

Cela est évidemment trop fort, M. Chevalier; la colère vous emporte. Vos amis vont vous blâmer, cher Emile!

Vois, mon cher Vogel, de quels tourments divers, Quand je travaille, hélas! pour ce triste univers Mon cœur est inondé!

Et d'abord, M. Chevalier, vous dites un affreux mensonge quand vous affirmez, avec l'aplomb qui vous distingue, que vous avez nié en présence d'un témoin, que vous aviez quadruplé Donoso Cortés. Vous êtes venu à notre bureau; les rédacteurs étaient absents. Le lendemain,

Un Trappeur vint à moi: à sa main glacée, Je crus qu'il méditait quelque sombre pensée; Je vois encore sa barbe et ses perçants regards Ils avaient fait trembler le plus grands des Césars!

Ce trappeur est le citoyen Emile qui venait nous insulter. Il paraît que c'est la coutume des journalistes français de faire rire d'eux dans leur feuille et de se faire souffleter dans la rue. M. Chevalier n'a pas trouvé cela satisfaisant et il veut une justice dans le journal; la voici:

Un écrivain distingué avait publié dans la Patrie plusieurs articles écrasants pour la démogogie dont M. Chevalier est le plus illustre apôtre en Canada. Le Pays naturellement les trouva faibles par la forme et par le fond. Il en fit une critique violente, mais ridicule. M. Taché, du Courrier du Canada, avec cet esprit que tout le monde lui reconnaît entreprit de faire commettre au Pays la plus étonnante bêtise qu'il ait jamais commise. Le profond auteur du journalisme au point de vue religieux s'appuyait de la grande autorité de Donoso Cortés, marquis de Valdegamas. Le Pays, qui n'avait jamais entendu parler de cet homme là, répliqua à M. Taché:

"Donoso Cortés et le marquis de Valdegamas forment la série des profonds docteurs de M. Taché."

C'était déjà doubler M. Donoso Cortés! M. Taché, voyant les bonnes dispositions de M.

Chevalier, tendit le piège plus fortement: "Or, pour votre service, messieurs du Pays, sachez qu'il y a quatre personnages, M. Donoso, M. Cortés, M. le Marquis et M. Valdegamas, là." (1)

Le Pays avala cela tout rond, et pour marquer que la pilule lui faisait du bien, il se mit à japper ce qui suit:

"Le Pays, M. Taché, ne voit-il pas que ce n'est pas à nous qu'il fallait adresser le reproche d'ignorance, (des quatre personnages!) mais à l'auteur que nous avons combattu. Nécessairement l'un des deux a tort et l'autre a raison. Si le Donoso Cortés du Correspondant et son Marquis de Valdegamas sont des mythes, l'auteur vante de ces fameux articles à le tort bien réel d'inventer des autorités pour appuyer ses théories, et M. Taché a raison. Si au contraire, il (Donoso) est deux individualités PLUS OU MOINS, connues sous les noms respectifs de Donoso et du Marquis de Valdegamas, le correspondant a raison, et M. Taché a tort; Nous n'avons rien à y voir et nous les laissons s'arranger ensemble." (2)

Le Pays, qui pensait abattre ses adversaires par ce dilemme d'une ignorance crasse, fut enfilé lui-même et faillit mourir de la blessure. Pour le consoler M. Taché lui dit: "Il a une petite veine d'humilité, ce cher Pays, à l'égard de messieurs Donoso, Cortés, le Marquis et Valdegamas."

Le Pays se releva:

Quelle fois un grand bien vient d'un petit secours Car à nous deux, Félix, nous ferions la promesse De redire à qui les sept sages de Grèce! (3)

"Ce qui lui plaît de dire de notre ignorance, ajoute M. Chevalier, ne nous touche pas davantage. La science humaine est après tout bien bornée, et il est des choses qu'on peut ignorer sans honte."

Sans doute, M. Chevalier! Votre science historique est si bornée que vous pouvez ignorer, sans honte, le nom d'un homme qui a rempli le monde du bruit de son nom! Mais alors, M. Chevalier, votre place est dans la mécanique et non à la tête d'un journal, entendez-vous?

Vous niez, en second lieu, la liberté que vous avez prise de rajouter le vieil Homère. Vous avez la mémoire courte, et vous feriez bien, une autre fois, de prendre garde que les épithètes de menteur et de calomniateur, lancées d'une main tremblante à vos adversaires, ne vous retombent sur le nez de tout leur poids. Je lis dans le Courrier du Canada, en date du 8 février 1858, l'entrelien suivant que vous n'avez pas démenti:

"Jeudi dernier, au coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel, vers trois heures de l'après midi, dans une discussion des plus pathétiques, M. Chevalier soutenait en présence d'une foule ébahie que Homère, le poète, était contemporain de Jésus-Christ. C'est ce qu'on appelle connaître l'histoire sur le bout de ses doigts!"

Par mesure de précaution, M. Chevalier, et comme vous serez peut-être disposé à nier, dans votre réponse, le voyage que vous avez fait faire au général Eyre, je vous en donne la preuve sans plus tarder. Elle se trouve en tête de votre premier-Montréal du 18 août 1859. Un article aussi naïf par le fond et par la forme ne pouvait mieux commencer:

"Mardi dernier, le commandant des forces, sir William Eyre, a passé une grande revue sur le terrain de manœuvres de la ferme Logan. Il a dû quitter Montréal le soir même pour Québec où il était attendu pour faire aujourd'hui, l'inspection des troupes. On assure qu'il a été très satisfait de la tenue et de la discipline du 17e régiment, en garnison dans notre ville."

Maintenant, M. Chevalier, si j'étais méchant et si votre nom seul ne m'en dispensais, je prendrais, à mon tour, vos deux épithètes de menteur et de calomniateur et je vous les attacherais au front, pour vous apprendre, à l'avenir, à mieux choisir vos conseils et à ne pas trop vous hasarder dans le domaine des injures.

Pendant que nous sommes à calmer M. Chevalier, ne voilà-t-il pas que M. Barthe arrive, jouant, sur la serinette, un requiem d'antique souvenir. Laissons donc M. Chevalier pour M. Barthe:

"Le capt Clark, du 100e régiment Provincial, a reçu ordre de commencer à recruter à Toronto. Mais espérons qu'il n'oubliera pas d'enrôler le général Cyrille Boucher, de l'Ordre, dont les aspirations guerroyantes ont éclaté dans l'admirable article qui commençait par les mots: "Mon curé qui est un homme d'esprit me disait que etc."

"Parmi les rédacteurs de ce journal il y en a qui écrivent avec discrétion et sagesse et dans un fort bon esprit; mais franchement ceux qui président à l'existence de cette feuille, devraient bien, dans l'intérêt de la chose même, mettre à l'index les cerveaux brûlés et les gâte-métiers qui y figurent."

Un coup d'esprit comme celui là, M. Barthe doit avoir vidé votre appartement intellectuel.... Ah Mr. Barthe! requiem....

CYRILLE BOUCHER.

L'Italie.

L'un des rédacteurs du Courrier de Lyon, M. E. Jouve, qui arrive d'Italie, où il a assisté, comme correspondant, aux principaux événements de la dernière guerre, publie dans ce journal les réflexions suivantes sur les mouvements qui ont lieu dans l'Italie centrale:

"Toutes les correspondances qui nous arrivent de l'Italie centrale et des Etats-Sardes s'accordent à signaler les nombreuses et énergiques protestations adressées, dit-on, par les peuples de la Toscane, de Parme, de Modène, des Légations, et même du Piémont, au roi Victor-Emmanuel, contre la restauration des princes dépossédés et contre les stipulations du traité de Villafranca. Sans vouloir démentir ce qu'il peut y avoir de vrai dans les faits allégués, nous nous permettrons, cependant, de faire observer qu'on exagère probablement beaucoup le caractère et la portée du mouvement de cette opinion publique véhémentement soupçonnée de n'être qu'une opinion de parti."

"Des vœux significatifs échappés aux promoteurs eux-mêmes de ce mouvement de paroles belliqueuses éclaircissent nettement la question. Déjà plusieurs des principaux organes du parti annexionniste, à

(1) Courrier du Canada, 21 août 1857. (2) 22 août 1857. (3) Isidore de Méplats.

Turin et à Florence, forcés par l'évidence de reconnaître in petto l'indifférence ou même l'hostilité bien formelle d'une partie des classes laborieuses et surtout de la masse des populations rurales à l'égard de leurs projets, cherchent à se consoler de n'avoir pas la majorité des votes populaires en s'attribuant sans façon l'avantage de la qualité. Dédaignant les volontés de la plèbe ignorante, qu'ils méprisent, ne pouvant la séduire, ils font honneur à la classe so-disant éclairée de la nation de ces glorieuses manifestations révolutionnaires, qu'ils présentent comme l'expression de la véritable opinion publique.

"Ce langage aristocratique, si curieusement déplacé dans la bouche des démocrates italiens, prouve, ce que l'on supposait déjà, qu'en Italie, comme ailleurs, la masse du peuple laborieux et paisible demeure étrangère aux troubles suscités par la foule des ambitieux, des coureurs de places, que secondent trop bien les deux imprudentes de quelques esprits d'élite et le patriotisme peu réfléchi d'une partie de la classe moyenne. Et, soit dit en passant, il nous semble qu'en cela les classes populaires qui souffrent, par une sorte de bon sens instinctif, la conservation de leurs princes particuliers et de leur gouvernement indépendant, simplement amélioré et uni à une fédération italienne, montrent plus de droite raison politique que les hommes éclairés, qui voudraient imposer aveuglément à leur patrie la ruine de ses libertés provinciales écrasées sous la centralisation d'une grande monarchie, dernier degré de la décadence italienne."

Obituaire.

En cette ville, le 27 courant Augustin Perreault, Ecuyer, natif de St. François de Salles (Isle-Jésus.) à l'âge de 80 ans.

Il a descendu doucement tous les degrés de sa vieillesse pour venir s'endormir dans la mort, plein de foi et de résignation, entouré d'estime et d'affection. Dans sa longue vie, l'oisiveté n'a eu aucune place; sa maladie n'avait pu, presque jusqu'à ses derniers jours, paralyser en rien l'activité et la lucidité de son intelligence. Sa tête était encore pleine de vie et de force, lorsqu'il n'y en avait plus guère que là. Parvenu à la fortune par un travail persévérant, l'exercice d'un jugement sain et droit, une probité inflexible et l'entente des affaires, il en fit toujours profiter largement les pauvres et les communautés religieuses. Aucune des vertus du bon citoyen ne lui fut indifférente, et il pratiqua la bienfaisance comme la première de toutes. La confiance de ses concitoyens en fit un des membres du corps municipal de cette ville à son origine, et le porta au Parlement comme représentant du Comté d'York en 1820; en 1824 il refusa une réélection.

La carrière des honneurs publics ne se serait pas fermée là pour lui, s'il ne l'avait abrégée par modestie; il avait plus de mérite que d'ambition et il aimait à faire le bien sans ostentation. Chargé de jours et d'années bienfaisantes, il est allé rejoindre dans la tombe les vieux citoyens dont la société Canadienne a eu à déplorer récemment la perte, honoré et regretté comme eux de tous ceux qui l'ont connu.—Communiqué

Nouvelles Telegraphiques.

ARRIVÉE DE L'INDIAN.

Pointe-aux-Pères, 28 août 1859.

L'Indian parti de Liverpool le 17 est arrivé ici à 11 heures ce matin. Les nouvelles sont de 4 jours plus récentes que celles de l'America.

CONFÉRENCE DE ZURICH.

Il y a eu le 13 une conférence des plénipotentiaires autrichiens et français qui a duré deux heures. Un courrier du Cabinet de Paris est arrivé ce jour-là. Le plénipotentiaire autrichien, M. Mesimberg n'a pas encore laissé Zurich pour Vienne, comme il en était bruit.

Le 15 un Te Deum a été chanté en l'honneur de la flotte. Napoléon, les plénipotentiaires et tous les membres du Conseil fédéral étaient présents. L'ambassadeur français M. de Quizat était assis à la droite et le ministre autrichien à la gauche du président M. Stampfen.

FRANCE.

Les fêtes de Paris sont commencées; l'entrée des troupes, ordonnées par Napoléon est pleine de succès.

L'Empereur a accordé une amnistie générale aux condamnés politiques.

Les grands spectacles militaires, dans les théâtres, défendus en considération du ministre autrichien recommencent.

Le correspondant parisien du Daily News dit que la conférence de Zurich n'aboutira à rien.

Un journal ministériel de Vienne insiste, en termes énergiques pour que les stipulations du traité de Villafranca soient strictement observées à Paris.

Napoléon paraît ennuyé de la conduite de la Cour de Vienne et les derniers articles des journaux de Paris en l'honneur de Garibaldi et de Kossuth, sont attribués à ce sentiment.

Le 15 les plénipotentiaires ont eu une réunion pour la forme, ils étaient en fêtes.

ITALIE.

Le mouvement des républicains rouges à Parme est contredit.

ARRIVÉE DU CITY OF WASHINGTON

Ce vapeur a été accosté près du Cap Race et est porteur de nouvelles d'Europe qui vont jusqu'au 17 courant.

ITALIE.

Un correspondant anglais d'un papier de Liverpool constate le fait significatif de l'émigration du peuple de Venise en Lombardie. Cette émigration, dit-il, se fera en masse si le Congrès abandonne à l'Autriche le territoire vénitien.

Il ajoute que l'état financier de l'Autriche est si désastreux que ses troupes en Italie sont peu ou mal payées. Déjà on murmure et on a été forcé de rappeler quelque régiments de Croates.

Dans le Duché de Modène, tout paraît favorable au Piémont. On parlait d'un banquet monstre où Modénais et Parmesans devaient poser les bases d'une entente.

RUSSIE.

Ce gouvernement a commencé la construction d'une ligne télégraphique de 2,000 lieues qui part de Moscou, traverse le nord de l'Asie et s'arrête sur le fleuve Amour aux bords de l'Océan Pacifique.

On parle d'un projet qui doit relier cette ligne à celle du continent de l'Amérique.

COCHINCHINE.

Les Français subissent des échecs en Cochinchine; le climat les décime. Ils ont été repoussés devant Hué et il leur faudra beaucoup d'efforts pour reprendre cette ville.

Nouvelles et Faits Divers.

—Jeudi, 1er septembre, au No. 16, rue Craig, s'ouvre l'Académie des Jeunes Demeiselles sous la direction de Mad. H. E. Clarke et Mlle Lacombe. Commencée le 1er Décembre de l'année dernière, cette institution a reçu beaucoup d'encouragement et de félicitations des premières familles de cette ville. L'éducation y reçoit une attention toute scrupuleuse et toute maternelle; et les leçons sont données par des maîtresses aussi distinguées par leur savoir-vivre que par leurs talents.

Connaissant par nous même le genre d'instruction qu'un enfant peut recevoir dans l'établissement de Mesdames Clarke et Lacombe nous recommandons nullement à le recommander aux familles de la ville et de la campagne.

Pour plus de détails, voir l'annonce.

—Nous accusons réception d'un morceau de musique de M. M. Jung, publié par Senechal, Dumas et Cie.

Sans parler de la musique qui nous paraît appropriée au sujet—*I cannot Get a Kiss*—qui est arrangée avec accompagnement de piano et de guitare, nous dirons que l'exécution typographique est elle-même un petit chef d'œuvre et fait honneur aux talents des imprimeurs du Journal de l'Instruction Publique et de l'Ordre. On dit que la musique est lithographiée.

M. Jung est excellent maître de guitare et a déjà auteur de plusieurs compositions musicales assez populaires.

—A une heure et demie doit arriver aujourd'hui de Portland la compagnie d'Infanterie légère du Capt. Witham. Elle débarquera au quai du traversier du Grand Troc.

—On donne comme certaine la date du départ du Great Eastern pour Portland, fixée au 10 ou 12 de Septembre prochain.

—On dit que le 39e régiment, caserné à Québec doit partir, le mois prochain, pour les Bermudes. Le Pilot ajoute qu'il emporte certainement les regrets des citoyens de Québec. Il faut alors que le séjour de la vieille capitale lui ait bien profité.

—Un magnifique ours noir, mesurant 6 pieds et trois pouces de long et pesant 300 livres, a été tué samedi matin à Vaudreuil, par un cultivateur de ce district, M. Pilon. L'ours était occupé à dévorer quelque moutons quand le fermier l'aperçut. Il prit son fusil, le chargea de trois balles et l'ours tomba mort sur la place. La nouvelle s'en répandit bientôt dans tout Vaudreuil, et Pilon, conseillé par ses amis, apporta l'ours au Palais de Justice à Montréal pensant recevoir du gouvernement une récompense de \$20. Mais là il apprit que l'Acte 1 Guillaume IV, chap. 6 n'accorde une récompense de \$10 pour les loups tués à six milles de toute place habitée. Pilon désappointé a transporté l'ours au marché Bonsecours.

—Une assemblée imposante a eu lieu le 21 à East Hawkesburg pour approuver la conduite de True Witness. Des discours ont été prononcés et la motion suivante a été unanimement adoptée: "Que les catholiques de ce township mettent pleine confiance dans M. E. Clerk, rédacteur du True Witness, comme exprimant toutes leurs vues politiques de catholiques, le déclarant le défenseur de leurs droits et le protecteur de leurs libertés." Une liste de souscription a été ouverte sur le champ et les efforts de tous se réunissent pour encourager le True Witness. Honneur à ces honnêtes et braves catholiques.

—La quête faite à St. Patrice dimanche dernier, pour les pauvres s'est élevée à \$238. Le montant réalisé par la pique-nique pour l'orphelinat des irlandais est de \$800. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.—True Witness.

—Un journal allemand rapporte un fait qui s'il était vrai, expliquerait bien des choses. Voici en substance le récit de ce journal, dont nous ne nous rendons pas responsables, mais qui a des caractères frappants de probabilité.

"Après la bataille de Solferino, l'empereur d'Autriche, en envoyant le fils du général d'Urban en parlementaire, pour réclamer le corps du prince de Windisgratz, resté sur le champ de bataille, remit en mains propres à l'empereur des Français certains papiers importants.

"Ces papiers n'étaient rien moins que la minute d'une correspondance entre le comte Cavour et le mini-tère anglais. Dans ces lettres, M. de Cavour faisait valoir toutes sortes de raisons pour montrer la nécessité de pousser l'empereur des Français loin, qu'il en résultât une guerre générale, qui traiterait l'Italie à même d'assurer son indépendance."

Si ce récit est fondé, il expliquerait pourquoi l'empereur se hâta de proposer un armistice, qui a si promptement été suivi d'un traité de paix. Cela expliquerait aussi et l'empressement que mettent les Anglais à faire des préparatifs de défense, et l'ordre donné par l'empereur d'armer les côtes de France, de Brest à Dunkerque.

—Le Bazar tenu par les dames du faubourg Saint-Jean, en faveur de leur Eglise, s'est clos mardi dernier et a produit la jolie somme de \$1696. C'est un résultat si glorieux dont il faut louer la libéralité de la population du faubourg St. Jean, surtout quand on se rappelle toutes les belles œuvres qu'elle a accomplies ces dernières années et la pénurie du temps présent.—Journal de Québec.

—Dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit un quart, le feu se déclara dans un des hangars remplis de bois sec, dépendant de la gare du chemin de fer. Aux sons précipités de la cloche d'alarme, les pompiers arrivèrent sur le théâtre du sinistre et travaillèrent activement à détourner des édifices adjacents l'élément destructeur qui s'emparait déjà dans un voile de flamme et de fumée le hangard à demi consumé.

Malheureusement le Palais de Justice, situé à quelques pieds de cette bâtisse, malgré les efforts incessants des pompiers et de quelques citoyens, car nous regrettons d'être obligé de dire que nous avons vu des hommes dans la force de l'âge regarder tran-

quiemment le feu en se croisant les bras, fut bientôt atteint, et vers une heure du matin, le toit s'embrasa peu à peu, et la flamme activée par un léger vent du sud, fit bientôt reculer les plus intrépides.

Grâce à l'énergie des pompiers, pomme n. 1, le hangard qui s'élevait derrière le Dépôt, et qui touchait presque la bâtisse devenue la proie des flammes, la petite église anglaise en arrière du chemin de fer et les maisons voisines ont été préservées.

Le Palais de Justice n'était pas assuré. Au moment où nous écrivions, la pluie achevait d'éteindre le feu qui brûlait encore dans 1-5 décembre. Le Palais de Justice n'était pas assuré.

Tous les dossiers, livres, registres du Greffe ont été sauvés ainsi que les meubles et effets de M. G. Renaud, gardien de la Prison.

La compagnie du Grand Tronc a perdu 1,500 cordes de bois et le hangard qui les contenait, le tout représentant une valeur de près de £1,000.

On attribue la cause de l'incendie à quelques étincelles lancées par le convoi de Sh. et 20m.—Courrier de Saint Hyacinthe

—Nous voyons qu'à sa séance d'hier soir le conseil de ville s'est occupé de préparer une réception digne du représentant de la France, qui a dû embarquer sur le steamer du 11. En conséquence il a adopté la résolution suivante, proposée par M. Rhe-

—Les courses de Québec ont commencé mardi et se sont terminées hier. Un concours immense de spectateurs y assistait. Tout a été pour le mieux tant que les hommes de police venus pour maintenir l'ordre n'ont point quitté les places.

—Les courses de Québec ont commencé mardi et se sont terminées hier. Un concours immense de spectateurs y assistait. Tout a été pour le mieux tant que les hommes de police venus pour maintenir l'ordre n'ont point quitté les places.

—Les courses de Québec ont commencé mardi et se sont terminées hier. Un concours immense de spectateurs y assistait. Tout a été pour le mieux tant que les hommes de police venus pour maintenir l'ordre n'ont point quitté les places.

—Les courses de Québec ont commencé mardi et se sont terminées hier. Un concours immense de spectateurs y assistait. Tout a été pour le mieux tant que les hommes de police venus pour maintenir l'ordre n'ont point quitté les places.

—Les courses de Québec ont commencé mardi et se sont terminées hier. Un concours immense de spectateurs y assistait. Tout a été pour le mieux tant que les hommes de police venus pour maintenir l'ordre n'ont point quitté les places.

—Les courses de Québec ont commencé mardi et se sont terminées hier. Un concours immense de spectateurs y assistait. Tout a été pour le mieux tant que les hommes de police venus pour maintenir l'ordre n'ont point quitté les places.

—Les courses de Québec ont commencé mardi et se sont terminées hier. Un concours immense de spectateurs y assistait. Tout a été pour le mieux tant que les hommes de police venus pour maintenir l'ordre n'ont point quitté les places.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital—£2,000,000 un Grand Fonds de Réserve. DÉPARTEMENT DU FEU. CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâti-

DÉPARTEMENT DE LA VIE. LES avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette Compagnie aux personnes qui ont l'intention d'assurer leur vie :

Ecole des Sourdes-Muettes. LA rentrée des élèves à l'école des SOUREES-MUETTES de la Providence aura lieu le 6 septembre prochain.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. A dater de JEUDI, le PREMIER Septembre prochain et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie

ACADEMIE DE JEUNES DEMOISELLES. Mme H. E. CLARKE, et Mlle E. LACOMBE, recommencent leur Cours d'Instruction le 1er septembre prochain, Rue Craig, No. 16, à Montréal.

PAUL DENIS, AVOCAT. Rue St. Vincent.—Bâtisses Serafino. Mr. Paul Denis suivra les Circuits de Vendreuil, Soulanges et Beauharnois.

MADAME LAROCQUE, No. 32, Rue Lamontagne, Bonne Lavieuse et Bonne Repasseuse.

R. J. SMITH, M. D. Médecin et Chirurgien Homéopathique, DE TORONTO.

J. & R. C. JAMIESON, Marchands et Manufacturiers DE VERNIS ET JAPAN, No. 20, Rue Lemoine.

COLLEGE MASSON. LA rentrée des Elèves du Collège MASSON est fixée au 13 Septembre prochain, à 6 heures, P. M.

COLLEGE LAVAL. LA rentrée des Elèves du COLLEGE LAVAL et du COUVENT DE ST. VINCENT DE PAUL, aura lieu le 7 Septembre au soir.

COLLEGE MONTREAL. LA rentrée des Elèves de cette Maison aura lieu le 30 courant, à 9 heures du matin.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT, Le Parfait Musicien ou GRAMMAIRE MUSICALE, AVEC SOLFÈGE, RÉDIGÉ, d'après un plan qui réunit l'exposé des règles à leur application immédiate, et contenant une Série d'exercices faciles, à deux voix égales ou dissimilables.

COMPAGNIES D'ASSURANCES Contre le Feu et sur la Marine. PARK, PHOENIX, KINGS COUNTY, CITY, DE NEW-YORK, DE BROOKLYN, DE BROOKLYN, DE HARTFORD, CONN.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, "British Commercial," DE LONDRES ET AMERIQUE, Etablie en 1820. Capital.....\$3,000,000 BUREAU PRINCIPAL, Agence à Montréal, No. 19, Rue St. François-Xavier.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER. LA Rentrée des ÉLÈVES de l'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER aura lieu MARDI, le 6 Septembre prochain, à 6 HEURES du Soir.

ÉCOLE MODÈLE JACQUES-CARTIER. LES CLASSES de l'ECOLE MODELE JACQUES-CARTIER commenceront MARDI le 6 Septembre prochain, à 9 HEURES du matin.

RECOLTE DE 1859. Première importation de Farine de Bled Nouveau. A Vendre chez M. C. FITZPATRICK.

COLLEGE DE MONTREAL. LA Rentrée des Elèves de cette Maison aura lieu le 30 courant, à 9 heures du matin.

BAZAR A ST. LOUIS, MILE-END. LE 16 courant, il y aura un BAZAR en faveur de l'Eglise, à l'Institut des Sourdes-Muets.

FORGES DU ST. MAURICE. A VENDRE—Fer à Cheval, Moulins à Charrues, Chaudières à Potasse, Réfrigérants à Potasse, Fours de Camp, No 1 à 6.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL, No. 19, RUE COTÉ. Religion. Lecture en Français et en Anglais, avec explication. Etymologie des mots. Calligraphie.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL, No. 19, RUE COTÉ. Religion. Lecture en Français et en Anglais, avec explication. Etymologie des mots. Calligraphie.

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL, No. 19, RUE COTÉ. Religion. Lecture en Français et en Anglais, avec explication. Etymologie des mots. Calligraphie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK. COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU, "COMMONWEALTH." Bureau: Wall Street, 6, New-York.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "HOPE" Bureau: Wall Street, 33, New-York. Capital en Caisses.....\$150,000 Surplus net.....32,587

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DANS l'Academie Commerciale. Commissaires Catholiques de Montréal, SOUS LA DIRECTION DE Mr. U. E. Archambault, Principal.

AUX VOYAGEURS DU GOLFE. UNE LETTRE nous informe que Mr. ABRAHAM PELLETIER vient d'être nommé de pension à Carouma où il est prêt à recevoir confortablement les familles et les touristes qui visitent ces belles parcs de notre nature Canadienne.

Académie de r. Godfrey, RÉ-OUVERT, Lundi, le 1er. Aout. Mr. GODFREY s'engage à donner une Bonne ÉDUCATION COMMERCIALE, très-propre à qualifier ceux qui lui seront confiés à remplir d'importe quelle situation, conditions faciles.

MADAME DUBOIS, Professeur de Piano, Elève du Conservatoire de Paris. HOTEL CANADIEN, Coin des Rues Gosford et St. Louis.

MARCHANDISES SECHES. M. BROSSARD, No. 53, RUE NOTRE DAME, No. 53, Bâtisses Boulanger.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. AVIS est par le présent donné, qu'une Vente de LIMITES A BOIS (Timber Berths) dans le Territoire de ST MAURICE aura lieu dans la Ville des TROIS-RIVIERES, Canada Est le 10 de SEPTEMBRE prochain.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. AVIS est par le présent donné, que, les Bureaux de ce Département, seront FERMÉS à Toronto, pour la transaction des affaires générales, le VINGT Aout prochain, et seront Ré-OUVERTS à Québec, le DIX Septembre suivant.

CARAUULT & RIVARD, AVOCATS, No. 25, Rue St. Vincent.

DOUTRE & PARISEAULT, AVOCATS, No. 16, Rue St. Gabriel, No. 16, Vis-à-vis l'Hotel du Canada.

ALEX. MOUSSEAU, COURTIER, POUR la Vente des Produits et ÉPICERIES, No. 35, Rue St. François-Xavier.

HECTOR LEBER, ARPEUTEUR PROVINCIAL, Bureau: No. 21, Rue St. Vincent.

Dr. G. PROVOST, MONTREAL, No. 85, GRANDE RUE ST. LAURENT.

Dr. G. PROVOST, MONTREAL, No. 85, GRANDE RUE ST. LAURENT.

AVIS AU COMMERCE. MR. A. ALLOUARD, Commissionnaire en Marchandises, 3, RUE PAVÉE ST. ANDRÉ, A PARIS.

A L'HONNEUR de prévenir MM. les Négociants qu'il se charge de l'achat et l'expédition de toute espèce de MARCHANDISES, dont les demandes lui sont adressées.

S'adresser pour les références, A Paris, à MM. TENRE, FILS ET CIE, Banquiers, 13, RUE LAFFITE.

A Montréal, à M. J. B. ROLLAND & FILS, Libraires. CORRESPONDANS: Montréal, Canada, A Londres, Québec, St. Pétersbourg, Mexico, Trieste, Vera Cruz, Livourne, Nouvelle-Orléans, Toutes les principales Villes de France.

LA SALLE ST. JEAN-BAPTISTE A LOUER.

POUR CONCERTS, PANORAMAS, EXPOSITIONS, LECTURES et autres Réunions de ce genre, la Grande Salle de l'INST. TUT. CANADIEN-FRANÇAIS, Petite Rue St. Jacques, No. 14, connue sous le nom de SALLE ST. JEAN-BAPTISTE.

AVIS

A L'AVALLÉE informe respectueusement MM. les Musiciens et le public qu'il a transporté son Atelier à Montréal au No. 3 Rue St. Vincent vis-à-vis le Bureau de L'Ordre.

DEMENAGEMENT

LE SOUSSIGNÉ informe ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement au coin des Rues MCGILL et LEMOINE.

GUILBAULT & JANOTTE, RELIEURS.

MM. GUILBAULT & JANOTTE exécutent, sur commande et dans le plus court délai, toute espèce de RELIURES, dans les derniers goûts et aux prix les plus modérés.

LE NOUVEAU MAGASIN, 292, Rue Notre-Dame.

DÉPARTEMENTS ET PRIX. BONS Pantalons de Tweed, 8s. 9d. à 16s. 3d. Pantalons de drap noir, 13s. 9d. à 23s. 9d. Surtouts de Tweed doublés, 11s. 3d. à 22s. 6d.

J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, 82, Rue St. Laurent, MONTREAL.

M. CRAIG invite les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon Piano, de venir faire une visite à son Atelier, où elles en trouveront un assortiment varié qui vendra à des prix très réduits.

AVIS.

DEPUIS LE PREMIER AVRIL DERNIER, mes affaires Commerciales se font sous le nom et raison de A. DUBORD & CIE.

MANUFACTURE DE TABAC.

Et mon importation de ce Printemps me met en état de répondre à l'encouragement dont j'ai été favorisé jusqu'à présent, et pour lequel j'offre mes plus sincères remerciements.

AGENCE DES SALAMANDRES (SAFES) PROVINCIALES, PATENTÉES DE TAYLOR, A l'Épreuve du Feu.

LE SOUSSIGNÉ a été nommé AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompte attention.



COMPAGNIE DE LA MALLE ROYAL DES VAPEUR OCEANIQUES DE MONTREAL.

CETTE LIGNE est composée de puissants Vapeurs de Première Classe, à hélice, dont les noms suivent: BOHEMIAN, Capt. McMaster.

DE QUEBEC A LIVERPOOL. Indian, Samedi, 20 juillet à 9 a.m. North Briton, Samedi, 6 août, à 9 a.m.

PRIX DE LA TRAVERSÉE.

Cabine, \$66 à \$80, suivant l'accommodation. Troisième classe, \$39 les provisions de bouche incluses.

Les Cabines ne sont pas assurées à moins qu'elles ne soient payées d'avance.

Le vapeur Terrebonne.

Voyagers, à l'avenir, pendant le reste de la saison, comme suit: DEPART DE TERREBONNE, Tous les Lundis à 8 1/2 heures, A. M.

CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET CHAMPLAIN.

LE Vapeur "IRON DI KE" laisse le QUAI pour ST. LAMBERT, tous les jours à 7 heures A. M. et à 3:15 heures P. M.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC.

A dater du 20 juin les Convois laissent la Pointe St. Charles durant la saison d'été comme suit: 1o. Express pour Toronto et les Stations principales à 7:15 h. A. M.

CHEMIN D'ÉGLISES, DE MANUFACTURE ET DE BATEAU A VAPEUR.

VENANT d'être reçus par le North-American une cargaison de CLOCHES D'ACIER, un article supérieur, et à beaucoup meilleur marché que le métal à Oloche.

Balances de Comptoir et à Plateforme Brevetées de "Fairbank."

NOUS sommes agents pour la vente de ces Balances Célèbres et en tenons toujours un assortiment complet.

Mèches Brevetées.

POUR Miner à Sec ou dans l'Eau, constamment en mains et à vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

Chaines et Ancres.

CHAINES et ANCRES célèbres de "Wood" de gros-seurs assorties, etc., etc.

QUINCAILLERIES.

OUTRE les effets ci-dessus, les soussignés offrent en vente leur FONDS ordinaire si COMPLET ET SI BIEN CHOISI de quincaillerie, qui comprend toute espèce d'articles dans cette ligne de commerce.

CLOVIS LEDUC, MANUFACTUREUR DE VOITURES DE PREMIER PRIX, DES EXPOSITIONS DE PARIS, DES ETATS-UNIS ET DU CANADA, MANUFACTUREUR DU CARROSSE DU PRINCE NAPOLEON.

CLOVIS LEDUC tout en offrant ses remerciements à ses nombreuses pratiques de la VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

NOUVEAUX ATELIERS, No. 67, Rue St. Antoine.

Sur un principe nouveau et perfectionné, et tiendra constamment en mains un assortiment général de VOITURES d'HIVER et d'ÉTÉ, avec SLEIGHS de toute sorte, faites avec les meilleurs matériaux et par les meilleurs ouvriers.

UN GRAND ASSORTIMENT DE GRILLES AMERICAINES, POUR CHEMINÉES.

POELES DE CUISINE ET Couchettes en Fer.

BIJOUTERIE ET DE MARCHANDISES DE GOUT.

LE SOUSSIGNÉ informe ses amis et le public qu'il a ouvert un MAGASIN No. 12, Rue Lemoine.

MANUFACTURE DE MARBRE DE

Wm. CUNNINGHAM, Manufactureur de MARBRE BLANC et de toute sorte de Monuments en MARBRE.

Charbons! Charbons!!

LES sortes suivantes de CHARBONS étant offertes aux taux les plus raisonnables par les Soussignés.

PAPETERIES! PAPETERIES!

ANCUS & LOGAN, (Le premier, de la Maison A. Bon in & Cie.) IMPORTATEURS DE PAPETERIES, No. 205, RUE ST. PAUL, Montreal.

Papier à Ecrire, Papier à Imprimer et de la Papeterie en Général.

RYAN & VALLIERES DE ST. REAL, AVOCATS, Côte de la Place d'Armes, Près la Rue Craig, Montréal.

BAINS DE MONTREAL. BATHS

No. 6, GRANDE RUE ST. JACQUES. (EN FACE DE LA BANQUE DU PEUPLE.)

LE SOUSSIGNÉ informe ses pratiques et les citoyens de Montréal et des environs, qu'il vient d'ouvrir ses CHAMBRES & BAINS, pour la Saison.

BLEDE DE SEMENCE.

Bled de la Mer-Noire. Bled fife. (Scotch) AUSSI: Fleur Extra sup-rime, " Superfine No. 1, " " No. 2, " de Seigle, " de Bled d'Inde.

ATELIERS DE CROSERIE DU VILLAGE LONGUEUIL.

JOSEPH MERCIER. TOUTES sortes de VOITURES d'ÉTÉ, sont fabriquées sur commande à l'établissement ci-dessus.

W. & J. MUIR, Marchands Tailleurs, 35, GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

POELES! POELES!! POELES!!!

POELES AMERICAINES, GRILLES ET FOURNAISES A AIR CHAUD

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, CANADIEN, RUE ST. LAURENT, N° 188, MONTREAL.

Meubles de Menage.

MM. POULIN et FERLAND, Meubliers-Ebénistes, offrent en vente à leur Boutique, No. 95, Rue St. Charles-Boromé, un assortiment général de Meubles de Menage à des prix très réduits.

Dr. TRESTLER, DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS, No. 116, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Dr. D'ORSONNENS, 31 Grande Rue St. Laurent 31, MONTREAL.

BELLE & GERMER, AVOCATS, No. 12 Rue St. Lambert, No. 12, Chez Jus. Belle, Ecr., Nôltaire, Montréal, 6 Juin. 1859.

HOTEL DU CANADA. AVIS IMPORTANT AUX VOYAGEURS.

LE SOUSSIGNÉ, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu, annonce à ses nombreux Visiteurs, qu'il vient de faire de GRANDES AMELIORATIONS dans les divers services de sa maison et qu'il espère continuer à mériter l'encouragement public.

HOTEL ST. LOUIS, No. 57, Rue Notre-Dame, MAGLOIRE LONGPRE.

Mr. le Propriétaire de l'HOTEL ST. LOUIS a l'honneur d'informer le public de la Ville et de la Campagne, LES VOYAGEURS SURTOUT, qu'il vient de terminer des réparations extérieures et intérieures qui font de l'Hôtel un des plus beaux et des plus vastes établissements en ce genre à Montréal.

Changement de Demeure.

Mr. JUNG, Professeur de Guitare, Piano, Etc. A l'HONNEUR d'informer ses amis et le Public en général qu'il a transporté sa résidence au No. 76, Rue St. Dominique.

JOSEPH LAJEUNESSE, ARTISTE.

A l'HONNEUR d'informer le public de Montréal, qu'il donnera des LEÇONS de MUSIQUE Vocale et Instrumentale, sur la Harpe, le Piano, la Guitare, le Violon et l'Orgue.

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, CANADIEN, RUE ST. LAURENT, N° 188, MONTREAL.

A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il se chargera de poser des Tuyaux à l'Eau et à Gaz; et aussi de faire et mettre en ordre les baigns, les Cabinets de Toilete, les Eviers de Cuisine, etc.

Meubles de Menage.

MM. POULIN et FERLAND, Meubliers-Ebénistes, offrent en vente à leur Boutique, No. 95, Rue St. Charles-Boromé, un assortiment général de Meubles de Menage à des prix très réduits.

Dr. TRESTLER, DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS, No. 116, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Dr. D'ORSONNENS, 31 Grande Rue St. Laurent 31, MONTREAL.

BELLE & GERMER, AVOCATS, No. 12 Rue St. Lambert, No. 12, Chez Jus. Belle, Ecr., Nôltaire, Montréal, 6 Juin. 1859.